



APPEL
A CANDIDATURE

résidence
d'artistes

2018 Thèreval
2019



« THEREVAL, NOUVEAU TERRITOIRE, CHERCHE IDENTITE »

De l'histoire à la géographie, un trait d'union à inventer
entre des terres et des hommes

Projet culturel de RESIDENCE D'ARTISTES
2018/2019

*initié par l'association Bouillonnant Valthère
en partenariat avec le CAUE de la Manche,
la MSA Côtes Normandes et la commune de Thèreval,
dans le cadre de l'appel à projets
« Territoires ruraux, territoires de culture 2018 »
de la DRAC Normandie, de la Région Normandie et la DRAAF.*



Le **Bouillonnant Valthère** est une jeune association à vocation culturelle située dans le département de la Manche en Normandie qui a pour principal objectif d'amener, diffuser et de développer l'art et une culture plurielle en milieu rural ainsi que le faire ensemble. L'association souhaite également initier des actions participatives et citoyennes afin de passer progressivement d'une culture consommée à une culture pratiquée et partagée. La Culture ne doit plus être un outil de merchandising territorial et « une marque de fabrique » réservés aux grandes villes et aux métropoles, elle doit pouvoir trouver son expression propre et sa place dans les territoires ruraux en étant proposée simplement, largement et de manière récurrente. Le Bouillonnant Valthère envisage la culture dans la transversalité, et prône l'ouverture, la transmission, le partage et la diversité, la richesse des projets naissant de la mixité et de la perméabilité des disciplines.

Le **Bouillonnant Valthère**, qui œuvre quotidiennement aux travers de ses différentes actions culturelles annuelles (ateliers de pratique artistique et de sensibilisation à l'art contemporain, à l'architecture et au design, ateliers culinaires, sorties culturelles et pédagogiques...) à l'activation et la (re)dynamisation des territoires ruraux, veut à présent aller plus loin. Il envisage d'immerger la création et les créatifs au cœur des projets et des villages, par l'outil résidence, afin de faire découvrir les processus de création et d'ouvrir un territoire et sa population à diverses formes d'expressions artistiques. Le **Bouillonnant Valthère** accueillera une première résidence d'artistes en 2019 sur la commune de Thèreval située dans le centre Manche, en Normandie.

CONTEXTE

> Une résidence pour un territoire, Thèreval

Thèreval, commune nouvelle située dans le centre du Département de la Manche à proximité immédiate de la ville de Saint-Lô, est née le 1^{er} Janvier 2016 de la fusion de 2 villages, La Chapelle Enjuger et Hébécrevon. Dynamique et attractive, cette commune marquée par la Reconstruction, a su pour autant conserver son « caractère rural » et cultiver son authenticité tant dans sa physionomie que ses activités ; elle possède à ce jour encore plusieurs exploitations agricoles en activité sur son territoire. Thèreval a su également préserver sa petite échelle pour offrir un cadre de vie privilégié à ses 1785 habitants, tout en proposant des services et des équipements structurants de qualité, ne souhaitant pas devenir un village dortoir et la réserve foncière du grand Saint-Lô.

Riche d'une salle de spectacle, d'une médiathèque, et animée par un réseau associatif vivant, dense et varié, la commune s'applique à faire vivre, à l'échelle de ses moyens, la culture en milieu rural. Les élus se sont dotés d'une commission culture, au sein de leur conseil municipal, pour inscrire la commune dans le programme d'actions culturelles départementales. La salle du Triangle accueille des spectacles proposés par le dispositif « Villes en scène » pour asseoir sa programmation. Considérant la culture comme un « service de proximité » et souhaitant la « sortir des murs pour l'amener aux habitants et la rendre accessible à tous », la commune a pris l'initiative d'inviter l'art dans l'espace public, en y exposant des photographies ou des reproductions de peintures classiques. Ces premières initiatives reflètent un territoire sensible et ouvert à la culture, un territoire qui a l'envie et l'énergie de faire, de vivre et de s'animer et qui souhaite à présent aller plus loin, en plaçant la création et les créatifs en son cœur.

> Une problématique : la fusion des communes rurales

Thèreval, commune nouvelle, née de la fusion de deux villages, Hébécrevon et Chapelle Enjuger, s'est engagée, comme de nombreuses communes à l'échelle nationale, dans cette mutation géopolitique visant à grossir artificiellement les territoires pour centraliser les instances décisionnelles. La fusion des territoires n'a pas les mêmes impacts ni enjeux en milieu rural et urbain. Les fusions administratives impliquent de véritables bouleversements et mutations sur la pratique des territoires ruraux et induisent la question de l'identité et de la mobilité. La proximité géographique entre deux communes ne traduit pas pour autant une proximité culturelle et identitaire ; en milieu rural, deux communes limitrophes peuvent être séparées physiquement par plusieurs kilomètres non urbanisés. Le critère de mitoyenneté, purement administratif, imposé pour la fusion des territoires n'a cependant pas intégré la dimension sociologique et les notions d'us, d'usages et de pratiques des territoires. Aujourd'hui, la commune de Thèreval existe bien administrativement.

La fusion, certes encore récente, entre les 2 communes, a conduit les élus à se rapprocher pour administrer conjointement le territoire, mais n'a cependant pas encore initié d'échanges ni tissé de liens entre les habitants ou les structures.

Chaque commune possède son histoire, son patrimoine, sa physionomie, sa géographie, ses usages, ses pratiques, ses hommes aussi. Ces « bagages », avec leurs points communs mais aussi leurs différences, qui font la richesse et les particularités de notre territoire, doivent servir de socle pour bâtir l'identité de Thèreval. Nous pensons fermement que l'art et plus particulièrement la mise en place d'un projet artistique partagé permettrait d'amorcer un premier dialogue entre les deux villages. Le projet artistique viendrait alors donner sens et vie à une fusion administrative, l'art et plus largement la culture serviraient alors de vecteur et de lien/liant social entre les habitants. Ce projet artistique, qui prône le rapprochement, serait un premier pas pour aller vers l'autre, se rencontrer et échanger. Une belle occasion de se découvrir, se connaître et s'approprier, une leçon d'ouverture, une acceptation de l'autre, pas toujours évidente mais vraiment nécessaire.

Cette volonté de faire ensemble et de construire une identité nouvelle, en écrivant une histoire collective et partagée, a été amorcée par les élus dès le choix du nom de la commune nouvelle et ne demande qu'à se renforcer.

Ce projet s'attachera à comprendre le territoire avec sa physionomie, la géographie de ses paysages mais aussi à parler des hommes qui l'animent, y travaillent et le font vivre au quotidien. Cette résidence doit être envisagée comme une expérience artistique transversale et sensible, entre histoire et géographie, paysage et sociologie, pour remettre les relations humaines et l'humain au cœur des projets .

SUJET

« THEREVAL, NOUVEAU TERRITOIRE, RECHERCHE IDENTITE »

De l'histoire à la géographie, un trait d'union à inventer entre des terres et des hommes.

La résidence amènera l'artiste à se questionner sur la fusion des communes rurales, avec leurs impacts sur les habitants, les pratiques spatiales, le paysage mais aussi sur la notion d'identité.

C'est quoi une commune nouvelle ? Peut-on imaginer une identité à ce nouveau territoire ? Comment définir une identité ? Les notions d'héritage (patrimoine historique, culturel, géographique..), de transmission, de limite/frontière et de fusion pourront être des pistes de réflexion pour l'artiste.

DESCRIPTIF DU PROJET

> La résidence accueillera 2 artistes

Chaque artiste développera son projet de manière individuelle et autonome. Les artistes seront accueillis sur des temps décalés mais auront des temps de présence communs pour découvrir collectivement le territoire, les partenaires, les publics et personnes ressources et restituer leurs productions.

Les artistes sélectionnés seront complémentaires et issus de préférence de disciplines différentes pour montrer la pluralité des modes d'expression artistiques.

Les productions réalisées lors de la résidence pourront être matérielles et/ou immatérielles. Les productions pourront déboucher sur une réalisation matérielle et venir s'inscrire de manière pérenne sur la commune afin de garder une trace de la résidence et d'amorcer physiquement et dans l'espace une nouvelle identité au territoire ou relever d'un événement (performance, happening, mise en scène...). Les « productions finales » seront restituées et inaugurées en fin de résidence et accompagnées d'un temps festif et convivial.

La résidence devra marquer à la fois le territoire et les esprits.

> L'appel à candidature s'adresse aux disciplines suivantes :

- plasticiens
- graphistes
- illustrateurs
- paysagistes
- architectes
- designers

- photographes
- vidéastes
- plasticiens/designers
- architectes/plasticiens
- metteurs en scène
- ...

• **L'appel à candidature est ouvert à de nombreuses disciplines la problématique pouvant être abordée et traitée sous différents angles et par de multiples professionnels.** Un même artiste peut avoir des compétences multiples et par conséquent s'inscrire dans différents domaines. Si votre discipline ne figure pas dans la liste vous pouvez tout de même postuler et nous convaincre dans la lettre de motivation de la pertinence de votre réponse artistique pour le territoire. **Aucune discipline ne sera privilégiée.** Les artistes peuvent utiliser, exploiter, mixer divers médiums (photographie, dessin, peinture, sculpture, mobilier, micro-architecture, aménagement végétalisé, installation sonore...).

• **Il est possible de postuler en binôme.**

Les artistes devront dans ce cas être complémentaires et avoir deux profils différents. **Merci de nous préciser dans la lettre de motivation si vous candidater uniquement en binôme ou si vous souhaitez également candidater individuellement. Pour les candidatures en binôme, merci de nous adresser sous un même pli les 2 dossiers complets avec 2 dossiers de références, la lettre de motivation pouvant être co-écrite.**

• **Il est possible de postuler au titre d'un collectif.**

Dans ce cas, 2 artistes ayant des profils différents mais complémentaires, devront être clairement identifiés comme référents et personnes physiques et morales en charge du projet. **Merci de préciser dans la lettre de motivation si vous candidater uniquement au titre du collectif ou si vous souhaitez également candidater individuellement. Le dossier de références pourra être commun pour les deux artistes. Il devra cependant mettre en évidence le rôle et les productions des artistes référents au sein du collectif.**

> **Les artistes devront impérativement intégrer dans leur démarche de création un volet participatif**

La résidence devra comporter un volet participatif, dans le processus de création et/ou la phase de production/fabrication, qui permettra d'impliquer et de rendre acteurs et actifs les différents publics (grand public, scolaire, associatif...).

> **Les artistes auront des temps de médiation avec les différents publics**

La résidence impliquera pour les artistes d'être ouverts aux autres, valeur

essentielle dans ce projet. Les artistes devront être en mesure de partager et échanger avec les différents publics sur leur démarche et leur processus créatif. Des temps de médiation seront aménagés spécialement pour les scolaires.

> Les artistes devront communiquer leur projet de manière numérique

Un blog ou une page facebook sera mis en place en début de résidence, les artistes devront ainsi partager et communiquer sur l'évolution de leur projet.

> Les artistes devront être en mesure de travailler en équipe et d'échanger avec les différents partenaires

Les artistes seront impliqués dans la mise en place d'événements parallèles et conjoints qui pourront venir se greffer au projet de résidence.

MODALITES DE LA RESIDENCE

> Durée

La résidence se déroulera sur 4 semaines non consécutives soit 28 jours de présence répartis sur le 1er semestre 2019. Un calendrier sera établi avec les artistes en amont de la résidence. Les artistes pourront être mobilisés certains week-ends.

> Période

1er semestre 2019

> Lieu

La résidence se déroulera sur la commune de Thèreval qui regroupe les communes d'Hébécrevon et de la Chapelle Enjager, située dans le centre du département de la Manche, en Normandie.

> Rémunération

Chaque artiste percevra une indemnité d'une valeur de 4 000 € pour 4 semaines de résidence soit 28 jours de présence. Une enveloppe de 1 000 € sera également accordée à chaque artiste pour l'achat de matières premières et fournitures. La collectivité conservera les productions réalisées par les artistes pendant la résidence. Une convention sera signée entre l'artiste et l'association.

> Hébergement

Les artistes seront hébergés dans un logement mis à disposition par la commune de Thèreval.

> Lieux de fabrication et production

Les artistes pourront disposer de différents lieux de fabrication en fonction de la nature des productions réalisées. La médiathèque qui dispose d'ordinateurs et de connexion WIFI pourra également accueillir les artistes.

Les artistes pourront, s'ils le souhaitent, apporter leur matériel personnel type PC ou du matériel spécifique nécessaire à leur production.

> Accompagnement

Le Bouillonnant Valthère, qui porte le projet et en assure la coordination, accompagnera les artistes dans le projet et sera leur interlocuteur. **Les artistes devront être autonomes dans leur production.** Un appui logistique et technique pourra être apporté ponctuellement par les agents techniques de la commune de Thèreval.

Les artistes devront avoir un mode de transport pour pouvoir être autonome et se déplacer librement sur le territoire, la commune de Thèreval ne bénéficiant pas du réseau de transport en commun de l'agglomération de Saint-Lô.

MODALITES DEPOT DE CANDIDATURE

limite dépôt des candidatures : **18 Janvier 2019**

étude des candidatures : **fin Janvier 2019**

Pour postuler merci de bien vouloir nous retourner les pièces suivantes :

- le formulaire administratif complété
- un Curriculum Vitae à jour, avec parcours et expériences
- un dossier de références (format A4 avec 1 texte de présentation général + 6 projets maximum avec visuels et textes synthétiques)
- une lettre de motivation précisant notamment votre interprétation du sujet et la place du participatif dans votre démarche de création

Merci de bien vouloir nous retourner le dossier uniquement en version papier, vendredi 18 Janvier 2019 dernier délai à l'adresse suivante :

BOUILLONNANT VALTHERE
1 Rue des Charmilles
Hébécrevon
50180 THEREVAL

Les dossiers seront soumis à un comité de sélection composé de représentants des différents partenaires (DRAC Normandie, CAUE de la Manche, MSA Côtes Normandes, élus de Thèreval et Bouillonnant Valthère). Les dossiers incomplets ne seront pas examinés. Les dossiers de référence non retenus seront retournés après étude uniquement si une enveloppe affranchie est jointe au dossier de candidature.

Pour toute question concernant l'appel à candidature, merci de nous contacter par mail à l'adresse suivante : bouillonnantvalthere@gmail.com

« THEREVAL, NOUVEAU TERRITOIRE, RECHERCHE IDENTITE »

De l'histoire à la géographie, un trait d'union à inventer
entre des terres et des hommes.

Résidence d'artistes 2018/2019

FORMULAIRE ADMINISTRATIF DEPOT CANDIDATURE

discipline(s) :

nom :

prénom :

date et lieu de naissance :

adresse :

n° téléphone fixe et portable :

adresse mail :

site internet, blog, page FB :

n° sécurité sociale:

n° SIRET/MDA :

permis de conduire : oui non

véhicule : oui non